

Date : **jeudi 11 janvier 2018**

N° : 2

**Ecole élémentaire de La Chevalerie
1, rue des Charrons
28230 DROUE/DROUETTE**

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 11 janvier 2018

Présents :

Municipalités :

- M. ABELANET, président du Syndicat intercommunal de la Chevalerie
- Mme BONVIN, vice-présidente du Syndicat intercommunal de la Chevalerie, adjointe aux affaires scolaires à la mairie d'Epernon
- Blandine BAUDELLOT, responsable du périscolaire et de loisirs primaire
- M. LELOUREC, directeur du service Enfance et jeunesse de la Communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile de France.

Directeur des écoles :

- Mme GICQUEL (école élémentaire)
- M. MAGNAC (école maternelle)

Enseignants :

Ecole élémentaire

- Mme Mestre, Mme Rouillard, Mme Maréchal, Mme Martinet et Mme Volny

Ecole maternelle

- Mme Turpin et Mme Marc

Représentants des parents d'élèves :

Ecole élémentaire

Titulaires :

- Mme Lopresti, Mme Colin (liste de M. Andouche)
- Mme Pournin (liste Peep)

Suppléants :

- Mme Durand (représentant M. Andouche) et Mme Martz (liste M. Andouche)

Ecole maternelle

- Mmes Pournin et Vallée (liste PEEP)

Excusés :

- Mme Ferant, Inspectrice de l'Education Nationale
- M. Andouche

Ordre du jour de ce conseil d'école extraordinaire

- **Modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2018**

Il a été décidé de regrouper les deux conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire afin d'éviter des réunions supplémentaires aux personnels de mairie et de la communauté de communes, mais également pour enrichir les discussions et les débats.

La séance commence à 20h05.

Tout d'abord, M. Abélanet explique les résultats du sondage lancé auprès des familles sur le retour à la semaine des quatre jours. Le sondage fut envoyé à 124 familles et il y a eu seulement 47 réponses réparties en 29 favorables au retour à la semaine de 4 jours et 18 au maintien à la semaine de 4,5 jours. L'ensemble de l'assemblée s'étonne du peu de réponse. Concernant les enseignants, seule une réponse est revenue en faveur du maintien de la semaine de 4,5 jours.

M. Abélanet ajoute que la communauté de commune « va suivre les résultats du sondage ».

Certains parents ajoutent que le peu de réponses reçues peut s'expliquer par le délai de réponse (2 ou 3 jours) jugé trop court. Ce à quoi Mme Bonvin répond qu'avec un délai plus long, les familles ont tendance à oublier. Mme Colin ajoute qu'elle est venue donner son coupon-réponse en mairie avec du retard et son avis à quand même été pris en compte.

M. Abélanet et Mme Bonvin ont eu une réunion avec les représentants des communes de Hanches, St Martin de Nigelles, Epernon et Droue-sur-Drouette, et ils sont tous d'accord pour un retour à la semaine de 4 jours.

Les horaires retenus sont : 8h45-11h45

13h45-16h30

Les représentants de Hanches a émis une réserve concernant la durée de la pause méridienne jugée trop courte pour eux compte tenu du nombre important d'élèves mangeant à la cantine et la nécessité de faire 2 services. Mais Ils vont s'arranger pour s'adapter à ces horaires.

Les horaires du périscolaires retenus sont : 7h45 -18h45

Les représentants des parents d'élèves demandent où auront lieu l'accueil périscolaire : sur chaque école ou en regroupement dans une même école. M. Lelourec répond que dans la mesure du

possible, l'accueil se fera dans chaque école, mais qu'en fonction des réductions budgétaires demandées, un regroupement sera possible dans les années à venir.

Mme Colin demande si l'accueil du mercredi se fera selon un forfait ou s'il y aura la possibilité de venir chercher son enfant jusqu'à après l'heure du repas. M. Lelourec répond que cela sera compliqué d'organiser un créneau pour venir récupérer son enfant en début d'après-midi. Cela pose problème au niveau de l'organisation des activités avec les enfants (sorties ou animations) mais également au niveau de la gestion du personnel, notamment le nombre de personnes à prévoir.

Vient ensuite la question du tarif, posée par les parents d'élèves. M. Lelourec répond que la commission Enfant-jeunesse qui doit se réunir le 24 janvier, réfléchit sur le mode de calcul du prix. En effet, la CAF préconise d'appliquer le même principe que pour l'accueil des enfants de 0-3ans, comme en crèche. Dans ces établissements, on ne prend pas en compte le quotient familial mais applique un taux d'effort en fonction des revenus et du nombre d'enfants. Il y aura un prix plancher et un prix plafond. Il ajoute que la famille supporte en moyenne 40% du prix réel d'une journée en accueil périscolaire, 25% sont pris en charge par la CAF et 35% par la Communauté de Communes.

Dominique Magnac Pose la question du transport scolaire. M. Abélanet et Mme Bonvin ajoutent qu'ils n'ont pas de nouvelles de ce côté-là.

Mme Durand demande ce qu'il en est au niveau des autres communes sur le sujet du retour à la semaine de 4 jours. M. Lelourec répond qu'il y a certaines communes (très peu) qui ont souhaité rester à la semaine de 4,5 jours. Il ajoute avec l'appui de M. Abélanet l'importance de la cohésion territoriale pour obtenir la dérogation du DASEN pour le retour à la semaine de 4 jours.

Vote

Etes-vous pour le retour à la semaine de 4 jours avec la suppression de la classe le mercredi matin, Les horaires des écoles les lundi, mardi, jeudi et vendredi étant de 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30 ?
Le vote se fera par école, la maternelle d'une part et l'élémentaire d'autre part.

Ecole Élémentaire

Elu : président du Syndicat intercommunal de la Chevalerie	M. Abélanet	Oui
Elu : Adjointe Mairie d'Épernon et vice-présidente du Syndicat	Mme Bonvin	Oui
Représentant des parents d'élèves (liste Andouche)	Mme Durand	Oui
Représentant des	Mme Lopresti	Oui

parents d'élèves (liste Andouche)		
Représentant des parents d'élèves (liste Andouche)	Mme Colin	Oui
Représentant des parents d'élèves (liste PEEP)	Mme Pournin	Oui
Enseignante	Mme Mestre	Oui
Enseignante	Mme Rouillard	Oui
Enseignante	Mme Maréchal	Oui
Enseignante	Mme Volny	Oui
Enseignante	Mme Martinet	Oui
Directrice	Mme Gicquel	Oui

Ce qui donne un résultat de 100% pour le retour à la semaine des 4 jours pour l'école élémentaire

Ecole maternelle

Elu : président du Syndicat intercommunal de la Chevalerie	M. Abelanet	Oui
Elu : Adjointe Mairie d'Epernon et vice-présidente du Syndicat	Mme Bonvin	Oui
Représentant des parents d'élèves (liste PEEP)	Mme Vallée	Oui
Représentant des parents d'élèves (liste PEEP)	Mme Pournin	Oui
Enseignante	Mme Turpin	Oui
Enseignante	Mme Marc	Oui
Enseignante	Mme Martinet	Oui
Directeur	M. Magnac	Oui

Ce qui donne un résultat de 100% pour le retour à la semaine des 4 jours pour l'école maternelle.

Pour information, le résultat du vote à l'école Louis Drouet d'Epernon est 60% pour le retour à la semaine de 4 jours et 40% contre.

Le conseil d'école se termine à 20h40.

Secrétaire de séance : Mme MARTINET

Mme GICQUEL

M. MAGNAC